



**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

## Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal **La FAE s'insurge contre le refus de la ministre de l'Éducation d'éponger le déficit**

**Montréal le 7 avril 2009** – « Comment se fait-il que nos gouvernements trouvent de l'argent ou adoptent des mesures économiques pour venir en aide au milieu des affaires notamment les banquiers, alors qu'ils sont incapables de le faire pour les milieux défavorisés » s'insurge Pierre St-Germain, président de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), quant à la décision de la ministre de l'Éducation du Québec de ne pas éponger le déficit du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.

Le fait que le Comité doive gérer cette année un déficit de 16 millions de dollars, ce qui remet en cause le soutien spécial de 14 millions de dollars destiné aux écoles défavorisées, devrait inciter la ministre, selon le président de la FAE, à faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit quant à la solution envisagée. D'autant plus que, dans le dernier budget du gouvernement Charest, les sommes allouées à l'éducation couvrent à peine les coûts réels du système scolaire et fragilisent encore plus les commissions scolaires aux prises avec de sévères modèles comptables.

Pour M. St-Germain, il faut donc que la ministre de l'Éducation revoie sa position initiale dans ce dossier et qu'elle trouve une véritable solution aux problèmes financiers du Comité. Cette solution ne doit pas remettre en cause le soutien, plus que jamais nécessaire, aux écoles défavorisées.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 27 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement  
Renseignements : Michel L. Saint-Laurent, conseiller aux communications  
514 666-7763, poste 287